



En Visioconférence :

Présidence : Stéphane VILLEMIN

Présents :

M. Philippe PAULET représentant du C.D.
M. Bernard TOURNEGROS, C.D. représentant élu des arbitres.
M. Serge FIDRI, vice-président.
M. Pascal FRITZ, vice-président
M. Sylvain THULLIER, vice-président.
M. Jean-Claude RASATTI, secrétaire.
M. Gauthier LEGGERI, désignations.
M. Olivier STUDER, coordonnateur de la formation.
CTA : MM. Matthieu LOMBARD, Anthony USTARITZ, Aurélien BRIEST

Assiste :

M. Ludovic GERMAIN, suivi du budget CRA.
M. LANG Julien, coordonnateur Foot Diversifié.
M. BOUCANSAUD Jordan.

Excusé :

M. Pascal PARENT, représentant de la CFA

Carnet.

Nous apprenons, avec tristesse, le décès de Madame MACHIN épouse de Roger MACHIN.
La CRA présente ses sincères condoléances à la famille.

M. DERET Thierry remercie toutes les personnes qui lui ont adressé un message de soutien suite au décès de sa sœur Marie-Hélène.

L'état de santé de nos deux collègues, Alphonse et Yannick va en s'améliorant.
Yannick devrait bientôt rejoindre son domicile.

Prompt rétablissement à Julien LANG qui vient de subir une opération chirurgicale.

Stéphane VILLEMIN ouvre la séance en nous souhaitant la bienvenue et que tout se passe pour le mieux dans nos foyers en cette période de pandémie.

Nous accueillons à cette réunion, Messieurs

LANG Julien, futsal

BOUCANSAUD Jordan, futur secrétaire adjoint CRA.

Effectif arbitres LGEF

L'extraction foot 2000 au 19 mai 2020 fait état de 2914 arbitres "désignables".

Informations générales des représentants du C.D. de Ligue

Messieurs PAULET et TOURNEGROS donnent des informations concernant l'évolution des championnats de R1 et R2.

Informations générales du Président CRA. (Stéphane VILLEMIN)

- Stéphane reste sceptique quant à la possibilité d'organiser le stage de rentrée pour les arbitres à la fin août. Des solutions alternatives doivent être envisagées dès à présent pour parer à toutes les éventualités.

Proposition de l'organigramme de la CRA 2020/2021

Demande formulée par le CD de resserrer les effectifs et de sortir de la logique de secteurs comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui. Stéphane présente sa proposition d'organisation pour la saison à venir.

Des nouveautés :

La CRPA et la CRSA participeront aux travaux de la CRA.

Les Présidents de CDA et les coordonnateurs des pôles de l'ETRA seront membres de CRA.

L'ETRA devrait être coordonnée par un binôme : Sylvain THULLIER et Serge FRIDRI.

- o **Section Lois du Jeu et Appels au sein de la CRA.**

Cette section va également évoluer, elle sera composée de cinq membres, M. ROSER Raymond, actuel responsable de la section aura la charge de la mettre en place.

Les membres valident cette nouvelle structure. Stéphane VILLEMIN proposera la nouvelle composition de la CRA au comité directeur de la LGEF.

- o En annexe 1, l'organigramme de la CRA pour la saison 2020/2021 qui sera soumis au comité de direction de la LGEF.

Validation des résultats des examens ligue.

Suite à l'arrêt des compétitions, la CRA a validé le fait que les candidats ayant effectué plus de 50% de leur examen pratique, c'est à dire, au moins, deux observations sur les trois prévues, seront admis, sous réserve qu'ils soient déclarés aptes par la CRA.

Les candidats n'ayant pas terminé leur cursus seront autorisés à poursuivre leur examen sur la saison 2020/2021.

- o En annexe 2, les tableaux des résultats par catégorie.

Interventions des vice-présidents.

- **Pascal FRITZ.**

* Sondage arbitres de Ligue secteur Alsace :

Le secrétaire du secteur Alsace a écrit aux arbitres de Ligue pour connaître leur intention concernant le renouvellement de leur dossier d'arbitrage pour la saison prochaine.

Sur les 141 arbitres interrogés, 133 ont répondu en affirmant envisager de refaire une licence d'arbitre la prochaine saison.

Deux nous ont informés qu'ils souhaitaient pouvoir profiter d'une année sabbatique.

Les dix arbitres qui ont bénéficié d'une année sabbatique au cours de la saison 2019/2020, ont également été sondés. Trois d'entre eux ont répondu qu'ils allaient reprendre l'arbitrage lors de la nouvelle saison et un arbitre nous a informés qu'il ne refera pas de licence.

Les six autres ont été relancés par courriel samedi dernier.

* Demande d'année sabbatique saison 2020/2021 :

SOYLU Mustafa (arbitre L3) :

Demande d'une année sabbatique pour des raisons scolaires.

FOURNIER Julien (arbitre L2) :

Demande d'une année sabbatique pour des raisons professionnelles et personnelles.

⇒ La CRA donne un avis favorable.

* Retour après une année sabbatique :

DE DEUS Michaël (arbitre L3) :

A profité d'une année sabbatique cette saison, il nous informe de son souhait de reprendre l'arbitrage lors de la prochaine saison

Le secteur propose de le réintégrer en catégorie L3, catégorie dans laquelle il était à la suite de son classement en fin de saison 2018/2019.

VEYSSIER Sébastien (arbitre L3) :

A profité d'une année sabbatique cette saison, il nous informe de son souhait de reprendre l'arbitrage lors de la prochaine saison.

Le secteur propose de le réintégrer en catégorie L3, catégorie dans laquelle il était à la suite de son classement en fin de saison 2018/2019.

⇒ La CRA valide les deux affectations pour la saison 2020/2021.

* Arrivée d'une autre Ligue :

OBRY Guillaume (Ligue du Centre-Val de Loire, L2 en 2019/20) :

Suite à une mutation professionnelle, arrivera à Strasbourg cet été.

⇒ La CRA LGEF l'affectera dans la catégorie L2, sous réserve qu'il valide les tests de début de saison (test physique et test de connaissance)

BOUTET Julien (Ligue Auvergne – Rhône-Alpes, année sabbatique en 2019/20) est à Strasbourg et après une année sabbatique, souhaite reprendre l'arbitrage.

Ancien JAF.

⇒ La CRA LGEF l'affectera dans la catégorie L2, sous réserve qu'il valide les tests de début de saison (test physique et test de connaissance)

* Responsable des observations secteur Alsace :

Sur demande d'Alphonse RINGLER, qui se remet doucement mais sûrement et pour l'épauler dans sa fonction de responsable des observations du secteur Alsace, j'ai sollicité l'ancien membre de la CDA 68, Jean-Michel NICOD. Jean-Michel a donné son accord pour cette mission et sera, dans un premier temps, l'adjoint d'Alphonse, avant de prendre, seul et lorsque Alphonse décidera de s'arrêter, la responsabilité des observations du secteur.

Classement des arbitres : saison 2019/2020

Stéphane a sondé chacun des responsables concernés pour connaître leur avis et l'état des choses, notamment l'avancée des observations.

Il en ressort plusieurs hypothèses :

- Lisser les observations restantes de cette année sur la saison prochaine et organiser certains aménagements pour les arbitres.
- Saison blanche et repartir à zéro l'an prochain en faisant fi des observations déjà entérinées.
- Classer les arbitres en fonction de ce qui a été réalisé, comme la DTA l'a fait pour les arbitres de la Fédération.

La CRA confirme la décision dans son esprit général : une montée par groupe d'observation pour les groupes où plus de 50% des arbitres a réalisé plus de 50% du nombre de ses observations. Idem pour les descentes, sauf pour la catégorie L3 et AAL3 où il n'y aura pas de descente.

Les articles 12 et 13 du R.I. de la CRA doivent être amendés pour répondre à cette situation exceptionnelle.

La CRA soumettra un texte au comité de direction pour approbation et officialisation de la méthode du classement des arbitres de ligue pour la saison 2019/2020.

- En annexe 3, le texte soumis à l'approbation du C.D. de la LGEF.

Intervention M. LANG Julien, coordonnateur du pôle foot diversifié

- Les candidats ligue futsal poursuivront leur examen pratique dès le début de la saison 2020/2021.
- Vu les circonstances exceptionnelles, les arbitres futsal ne seront pas classés.
- Julien présente ses projets pour la saison prochaine.
 - Création en fin de saison 2020/2021 de deux groupes d'arbitres futsal : ligue futsal 1 et ligue futsal 2 pour être prêt dès la création du championnat R2 futsal.
 - Généraliser l'arbitrage en binôme dans toutes les catégories et tous les secteurs.
 - Création d'un panel de jeunes arbitres Futsal pour diriger les rencontres des championnats R1 U14 et U 15. Des formations seront mises en place. Ils seront épaulés par un arbitre senior.
 - Étendre la mise en place des échanges avec le Luxembourg.
 - Indemnité d'arbitrage et de déplacements.

⇒ Représentée par MM. VILLEMINE Stéphane, TOURNEGROS Bernard, FRITZ Pascal, LANG Julien, la CRA participera à une réunion avec la commission idoine.

CORRESPONDANCES

- De M. KOPFF Yannick, adresse @lgef pour les observateurs, remerciements.
- De M. MERULLA Vincent, P.V. CDA plénière du 08 mai 2020, pris note.
- De M. LANG Julien, futsal, fiche de poste du pôle diversifié, pris note.
- De M. BOURGUIGNON Tom, demande d'année sabbatique pour la saison 2020/2021.
- De M. HARBOULI Abdessamed, pris note, le vice-président du secteur lui confirmera la décision de la CRA.
- Messieurs BOUCHER et Thierry ANDREUX Robert annoncent leur retrait au titre d'observateurs de ligue. La CRA les remercie pour les nombreux services rendus à l'arbitrage.

Divers

- Gauthier demande à Matthieu si le C.D. demande la désignation d'un arbitre de Ligue sur la catégorie R1 Féminine. Matthieu répond qu'il n'a pas d'information définitive.
Affaire à suivre.
- La réunion des Présidents de CRA est décalée au 5 juin en visioconférence.
- La DTA communiquera ce jeudi 21 mai 2020, les résultats des examens FFF, et les affectations FFF pour la saison 2020/2021.
- Jean-Claude RASATTI remercie Jordan BOUCANSAUD pour ses prises de notes suite à la perte de connexion du secrétaire.

Stéphane conclut en remerciant les participants pour la bonne tenue des débats malgré les problématiques techniques de la visioconférence.

Prochaine réunion : **Bureau CRA** : à programmer

Le secrétaire de séance
RASATTI Jean-Claude

Le Président CRA LGEF
Stéphane VILLEMIN

Annexe1



Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion plénière

		Président CRA Stéphane VILLEMIN		Vice-Président Pascal FRITZ	
Représentant des arbitres Bernard TOURNEGROS					
Elu du Comité Directeur Philippe PAULET		Membre de la CFA		Secrétaire Jean-Claude RASATTI	
				Secrétaire Adjoint Jordan BOUCANSAUD	
Responsable Désignations Gauthier LEGGERI		Gestionnaire du budget Ludovic GERMAIN		Président CRSA Marc HOOG	
				Président CRPA Nathalie GERARD	
Membre indépendant Pierre TAESCH		Arbitre en activité Olivier STUDER		Représentant des éducateurs Emmanuel PERRIN	
				Resp. Section LDJ Appels Raymond ROSER	
		Conseillers Techniques Matthieu LOMBARD			
		Anthony USTARITZ		Aurélien BRIEST	
		Présidents CDA		ETRA – Coord. Pôles	
Alsace Damien KELTZ		Haute-Marne David KONARSKI		ETRA S. FIDRI – S. THULLIER	
		Meuse Ludovic GERMAIN		Filière FFF Thomas LEONARD	
				Jeunes Arbitres Hervé BOILLOT	
Ardennes Roland TISSERANT		Marne Julien SAUCIER		FIA & IR2F Philippe PAULET	
		Moselle Vincent MERULLA		Arbitres Assistants Gilles LANG	
				Football Diversifié Julien LANG	
Aube Frédéric CASTEL		Meurthe-et-Moselle Cyril CHAUMONT		Prépa Athlétique Anthony USTARITZ	
		Vosges Daniel DAUBIÉ		Arbitrage Féminin Nelly VIENNOT	
				Observateurs Thierry DERET	

01/07/2020

Administratif

Page 1



Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion bureau

		Président CRA Stéphane VILLEMIN		Vice-Président Pascal FRITZ	
Représentant des arbitres Bernard TOURNEGROS					
Elu du Comité Directeur Philippe PAULET		Membre de la CFA		Secrétaire Jean-Claude RASATTI	
Responsable Désignations Gauthier LEGGERI		Gestionnaire du budget Ludovic GERMAIN		CTRA Matthieu LOMBARD	
				Coord. ETRA S. FIDRI – S. THULLIER	
				Coord. Observateurs Thierry DERET	

01/07/2020

Administratif

Page 2

Annexe 2

Ligue de Football du GRAND-EST
Commission Régionale des Arbitres
Examen Candidats Arbitres LIGUE 3
2019/2020

NOM	Prénom	Résultat
BAGIR	Huseyin	Admis
BENALI	Hamid	Admis
BRANGER	Kevin	Admis
CAMBAS	Gregory	Admis
CAYETANO	Anthony	Admis
CHAANANI	Khalid	Admis
DARDOURI	Karim	Admis
DE CARVALHO	Vitor	Admis
DIOUF	Papa Daly	Admis
GRANDBARBE	Geoffrey	Admis
HAMMAMI	Mohamed	Admis
HENRY	Régis	Admis
MAILLARD	Jérémy	Admis
MARQUE	Hervé	Admis
MASSON	Frédéric	Admis
MISITI	Robert	Admis
MULLET	Jean Yves	Admis
NDIAYE	Cheikh	Admis
RUSU	Ion	Admis
TARGA	Vincent	Admis
TRANSLER	Kenny	Admis
WEBER	Michael	Admis
YUKSEL	Ali	Admis
		poursuivent en 20/21
CHAOUAT	Saber	Candidat L3 saison 20/21
COMUNALE	Joseph	Candidat L3 saison 20/21
DE FARIA	Thomas	Candidat L3 saison 20/21
DELANDHUY	Raphael	Candidat L3 saison 20/21
DOLLAPI	Fismir	Candidat L3 saison 20/21
DROUIN	Pascal	Candidat L3 saison 20/21
EL HAMMAMI	Mokhtar	Candidat L3 saison 20/21
GAUDILLERE	Frédéric	Candidat L3 saison 20/21
GEDIK	Jimmy	Candidat L3 saison 20/21
HANI	El Ouanas	Candidat L3 saison 20/21
HERBER	Valentin	Candidat L3 saison 20/21
HIRSCH	Mathieu	Candidat L3 saison 20/21
LITZLER	Gregory	Candidat L3 saison 20/21
LOUIS	Thierry	Candidat L3 saison 20/21
MENNEL	Sébastien	Candidat L3 saison 20/21
MEYER	Aurélien	Candidat L3 saison 20/21
PETIAU	Emeric	Candidat L3 saison 20/21
POULAIN	Kevin	Candidat L3 saison 20/21
RATTAIRE	Ophélie	Candidat L3 saison 20/21
SKRZYPCZAK	Didier	Candidat L3 saison 20/21
USCAIN	Julien	Candidat L3 saison 20/21
VINCENT	Christophe	Candidat L3 saison 20/21
VUILLEMIN	Emmanuel	Candidat L3 saison 20/21

Ligue de Football du GRAND-EST
Commission Régionale des Arbitres
Examen Candidats Jeune Arbitre de LIGUE
2019/2020

NOM	Prénom	Résultat
RIVOAL	Kévin	Admis
		poursuivent en 20/21
AMMERICH	Téo	Candidat JAL saison 20/21
BAUER	Corentin	Candidat JAL saison 20/21
BIROST	Tristan	Candidat JAL saison 20/21
CHANDOURI	Halim	Candidat JAL saison 20/21
DALBERTO	Mathéo	Candidat JAL saison 20/21
DEMAY	Kylian	Candidat JAL saison 20/21
DESGRIPPES	Raphaël	Candidat JAL saison 20/21
DREYER	Valentin	Candidat JAL saison 20/21
DUPONT	Edgar	Candidat JAL saison 20/21
FOURNIER	Hugo	Candidat JAL saison 20/21
GARGUEB	Rayan	Candidat JAL saison 20/21
MACHKOUR	Myriam	Candidat JAL saison 20/21
MEPLAIN	Vivien	Candidat JAL saison 20/21
MERCIER	Antonin	Candidat JAL saison 20/21
MOREAU	Lucas	Candidat JAL saison 20/21
PATE	Paul	Candidat JAL saison 20/21
SCHWEITZER	Gauthier	Candidat JAL saison 20/21
WEBER	Théodore	Candidat JAL saison 20/21
WELSCH	Ridgi	Candidat JAL saison 20/21
WILHELM	Maxence	Candidat JAL saison 20/21

Ligue de Football du GRAND-EST
Commission Régionale des Arbitres
Examen Candidats Arbitres "Assistant LIGUE 3"
2019/2020

NOM	Prénom	Résultat
BEBING	Bruno	Admis
DEMIR	David	Admis
FERRY	Mickael	Admis
GUSTO	Romaric	Admis
KOKMEN	Mehdi	Admis
NIES	Yannick	Admis
TORUN	Vincent	Admis
YACINE	Lyas	Admis
YILDIRIM	Volkan	Admis
		poursuivent en 20/21
BENOIT	Dylan	Candidat AAL3 saison 19/20
BRES	Séverine	Candidat AAL3 saison 19/20
DUMAIN	Dimitri	Candidat AAL3 saison 19/20

Annexe 3

La Commission Régionale en Arbitrage,

- Considérant la crise sanitaire actuelle,
- Considérant les décisions prises par la FFF et la LGEF,
- Considérant que le Comité Exécutif de la FFF et la LGEF ont décidé d'établir des classements pour les compétitions, basés sur un système de quotient,
- Considérant les décisions prises par la Commission Fédérale des Arbitres,
- Considérant que l'arrêt de l'ensemble de ces compétitions a empêché les observateurs de réaliser l'ensemble des observations prévues dans chaque catégorie par la CRA,
- Considérant, néanmoins, qu'un nombre significatif d'observations a été réalisé avant l'arrêt des compétitions, permettant ainsi d'obtenir des classements conformes à la saison sportive des arbitres évalués,
- Considérant que, conformément à l'article 12.4 du Règlement Intérieur de la CRA, le nombre d'observations peut être modifié en cours de saison, si nécessaire, après accord du Comité Directeur de Ligue
- Considérant l'article 18 du Règlement Intérieur de la CRA, prévoyant que « Les cas non prévus au présent Règlement Intérieur sont soumis à l'examen de la CRA »,
- Considérant que les conséquences de l'arrêt de l'ensemble des compétitions avant que le nombre d'observations prévu par la CRA ne puisse avoir lieu, ne sont pas prévues par le Règlement Intérieur et qu'il revient donc à la CRA de décider de quelle manière les arbitres seront évalués pour la saison 2019/2020,
- Considérant qu'il apparaît juste et équitable, compte tenu de l'avancement important de la saison sportive au moment de son arrêt, de déterminer des classements sur la base des observations réalisées avant cette date,

Par ces motifs,

Décide de classer tous les arbitres ayant réalisé plus de 50% des observations prévues par la CRA à savoir :

- Pour les ER : les arbitres ayant réalisé 3 ou 4 observations.
- Pour les autres catégories de Ligue : les arbitres ayant réalisé 2 ou 3 observations

Selon la méthode indiquée dans les articles 12.4 et 13.2 du Règlement Intérieur de la CRA :

- **Article 12.4** : Dans le cas d'un classement au rang, l'observation manquante est affectée d'une valeur qui est la moyenne obtenue avec les autres observations (ce nombre est déterminé par la personne réalisant les classements, c'est le seul cas pouvant amener un ex aequo chez l'observateur concerné).
- **Article 13.2** : Les observateurs établissent chacun un classement pondéré au fil de la saison (aucune égalité possible et à aucun moment, il n'apparaît une note) et le coordinateur "observations" dresse le classement final. Il sera attribué 1 point au 1er, 2 points au second et ainsi de suite. Celui qui aura le moins de points sera classé 1er. Quel que soit le mode de classement, en cas d'ex aequo dans les groupes concernés, priorité sera donnée à l'arbitre ayant le meilleur classement par l'observateur référent désigné en début de saison.

à la condition que plus de 50 % des arbitres du groupe puissent être classés.

Décide de neutraliser dans leur catégorie :

- Tous les arbitres ayant réalisé au plus 50% des observations prévues par la CRA à savoir :
 - Pour les ER : les arbitres ayant réalisé 0, 1 ou 2 observations.
 - Pour les autres catégories : les arbitres ayant réalisé 0 ou 1 observation
- Tous les arbitres appartenant à un groupe dont au plus 50 % des arbitres peuvent être classés

Demande au Comité Directeur de la LGEF de valider le principe de prise en compte des observations pour la saison 2019/2020.

CLASSEMENTS ARBITRES DE FIN DE SAISON : Accessions / Rétrogradations

La section désignation de la CRA acte les effectifs cibles pour la saison 2020/2021 de toutes les catégories de Ligue.

ER

- Accessions : en attente des résultats de la CFA
- Rétrogradations : en fonction des effectifs cibles définis par la section désignation

L1

- Accessions : le 1^{er} de chaque groupe classé accède en ER
- Rétrogradations : en fonction des effectifs cibles définis par la section désignation

L2

- Accessions : le 1^{er} de chaque groupe classé accède en L1
- Rétrogradations : en fonction des effectifs cibles définis par la section désignation

L3

- Accessions : le 1^{er} de chaque groupe classé accède en L2
- Rétrogradations : à titre exceptionnel, le dernier de chacun des groupes ne sera pas remis à disposition de son District.

AAL1

- Accessions : non possible
- Rétrogradations : en fonction des effectifs cibles définis par la section désignation

AAL2

- Accessions : le 1^{er} de chaque groupe classé accède en AAL1
- Rétrogradations : en fonction des effectifs cibles définis par la section désignation

AAL3

- Accessions : le 1^{er} de chaque groupe classé accède en AAL2
- Rétrogradations : à titre exceptionnel, le dernier de chacun des groupes ne sera pas remis à disposition de son District.

Filière FFF

- Suivant la décision du pôle Filière FFF

Futsal :

- Le classement en 2 catégories de Ligue est repoussé à la saison 2020/2021
- A titre exceptionnel, le dernier ne sera pas remis à disposition de son District.

En cas d'ex-aequo au sein de chaque groupe, les arbitres sont départagés suivant les critères suivants (étant précisé que si le 1^{er} critère ne permet pas de départager les arbitres ex-aequo, il y a lieu de passer au critère suivant) :

- **Critère N°1** : Le classement de l'observateur référent conformément à l'article 13.2 du Règlement Intérieur de la CRA
- **Critère N°2** : la note théorique reçue lors du stage de rentrée

La CRA statuera en fonction des éléments en sa possession et en fonction du Règlement Intérieur sur chaque situation particulière et sur tous les cas non prévus.

La liste des arbitres promus paraîtra début juin sur le site internet de la LGEF.